

Le 14 Février 1978

Mes bien chers amis,

Vous pouvez et vous devez voter par procuration si vous ne pouvez être, à CORTE, les 12 et 19 mars prochains.

Ces élections législatives sont, chacun le sait, très importantes et vous voterez selon votre conscience parce que vous êtes hommes et femmes de conscience, que l'intérêt national est en jeu, que l'économie de notre pays est fragile et qu'il serait grave de la perturber à mauvais escient.

Pour moi, vous le savez, je suis Giscardien et je crois fermement que l'avenir de la France sera solidement assuré si les français soutiennent leur Président et, surtout, le soutiennent loyalement.

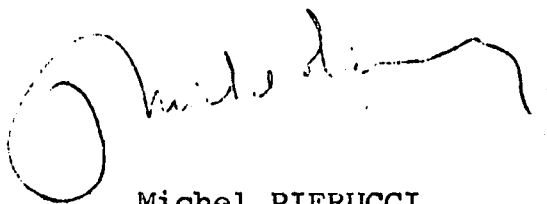
Pourtant je m'apprête à voter et demande, à tous ceux qui veulent bien m'aider dans ma tâche de Maire, de voter pour Monsieur François GIACOBBI, Président du Conseil Régional, homme libéral, certes, mais encore homme de gauche. En vérité, son élection est certaine de l'avis de tous et ce candidat ne se bat que pour tenter d'assurer son succès dès le premier tour. Pour moi, il a promis de nous aider et j'ai cru devoir accepter son offre : toutes les mesures d'accompagnement destinées à permettre l'implantation de l'Université à CORTE et dont la réalisation demeuraient à la charge de la commune, seront financées à 90 % ! Taux exceptionnel et encore jamais atteint. Pour ce faire, il m'a fallu obtenir le concours de l'Etat et surtout encore de la Région mais c'est, aujourd'hui, chose faite.

Il est clair que c'est le Maire et non le citoyen qui a décidé de son attitude. Et puis ... il vaut peut être mieux un élu du centre au premier tour qu'un élu de la gauche au second.

Cependant, je sais que, pour certains, ces considérations pourraient ne pas être d'un très grand poids. Mais, nos besoins, malgré ce, demeurent importants et s'ils veulent bien se souvenir que j'ai consenti à ma cité bien des efforts, ils comprendront mieux que j'ai pu lui offrir encore ce petit sacrifice.

Ne me désavouez pas, comprenez moi, aidez moi mais, en tout état de cause, conservez moi, je vous en prie, votre amitié et votre estime comme je vous conserve toute mon affection.

Bien cordialement vôtre.



Michel PIERUCCI
Avocat à la Cour d'Appel
de BASTIA